

ASAFORMATION

CATALOGUE DE FORMATIONS

Organisme de Formation

CACES® toutes recommandations

(en partenariat avec TAC FORMATION)

Sécurité au travail

Bureautique et Tertiaire

Vérifications générales périodiques

(en partenariat avec TAC FORMATION)

Engins de chantier

Engins de levage

Grues

Contacts & informations

ASA FORMATION
Parc d'Activité Capu di Padolu Route de Bonifacio
20137 Porto-Vecchio
formation.asa@gmail.com

www.tacformation.com

Service Commercial :
Peggy Diogo

04 20 20 36 76
06 13 23 51 86
commercial@tacformation.com

Service Administratif/Commercial :
Margot Bataille & Eva Catala

04 95 50 07 74
07 85 60 72 44
formation.asa@gmail.com

Devis & formations sur mesure : n'hésitez pas à nous consulter



STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

ASA FORMATION s'engage à rendre accessible son offre, en s'adaptant aux besoins et motivations des stagiaires concernés et en prenant en compte les difficultés particulières liées à leur handicap. Nous travaillons en étroite collaboration avec Cap Emploi.

Sous réserve d'une étude de dossier approfondie, nous aménagerons la durée de formation et les moyens pédagogiques & techniques.

Contactez-nous pour + d'informations !

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	V4	Date d'application 12/01/2022	2/69
--	-----------	----	----------------------------------	------

Logistique & Maintenance

Nos tarifs sont non assujettis à la TVA

(en partenariat avec TAC FORMATION)

CACES R482 Engins de Chantier (page 4) à partir de 330€/jour/stagiaire (nous consulter)

CACES R483 Grues Mobiles (page 7) à partir de 330€/jour/stagiaire (nous consulter)

CACES R484 Ponts Roulants (page 10) à partir de 330€/jour/stagiaire (nous consulter)

CACES R485 Gerbeurs (page 13) à partir de 330€/jour/stagiaire (nous consulter)

CACES R486A Plates-formes Elévatrices Mobiles de Personnel (nacelles) (page 16) à partir de 330€/jour/stagiaire (nous consulter)

CACES R487 Grues à Tour (page 19) à partir de 330€/jour/stagiaire (nous consulter)

CACES R489 Chariots Automoteurs (page 22) à partir de 330€/jour/stagiaire (nous consulter)

CACES R490 Grues de Chargement (camion grue) (page 25) à partir de 330€/jour/stagiaire (nous consulter)

Sécurité & Prévention des Risques Professionnels

AIPR (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) (page 28) 210€/stagiaire pour opérateur et 210€/stagiaire pour autres niveaux (nous consulter) (en partenariat avec TAC FORMATION)

Arrimage des Charges (page 30) à partir de 510€ pour la prestation (nous consulter)

Chargé de Prévention (page 31) à partir de 990€ pour la prestation (nous consulter)

COVID 19 (page 33) à partir de 300€/stagiaire (nous consulter)

Echafaudages (page 35) à partir de 790€/jour de formation (nous consulter)

Etalement (page 43) à partir de 990€ pour la prestation (nous consulter)

EPI (Equipements de Protection Individuelle) (page 45) à partir de 990€ pour la prestation (nous consulter)

Gestes & Postures (page 47) à partir de 330€/stagiaire (nous consulter)

Hygiène Alimentaire (page 49) à partir de 400€/stagiaire (nous consulter)

(en partenariat avec TAC FORMATION)

Habilitation Mécanique (page 51) à partir de 790€/jour de formation (nous consulter)

Habilitation Electrique (page 52) à partir de 330€/stagiaire selon la durée (nous consulter)

Sauveteur Secouriste du Travail (page 53) 390€/stagiaire pour formation initiale et 195€/stagiaire pour Maintenance et Actualisation des Compétences (nous consulter)

Sécurité Incendie/Évacuation (page 55) à partir de 330€/stagiaire (nous consulter)

Sécurité Routière (page 57) à partir de 990€ pour la prestation (nous consulter)

Travaux en Hauteur (page 58) à partir de 990€ pour la prestation (nous consulter)

Treuil de Levage & Elingage (page 59) à partir de 990€ pour la prestation (nous consulter)

Vérification des EPI (page 61) à partir de 990€ pour la prestation (nous consulter)

Tertiaire & Bureautique

Logiciels informatiques (EXCEL/WORD) (page 62) à partir de 790€/jour de formation (nous consulter)

Comptabilité (page 66) à partir de 790€/jour de formation (nous consulter)

Formation Immobilier (LOI ALUR) (page 67) à partir de 250€/stagiaire (nous consulter)

Yield Management (page 68) à partir de 250€/stagiaire (nous consulter)

Anglais (page 69) à partir de 790€/jour de formation (nous consulter)

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v4	Date d'application 12/01/2022	3/69
--	-----------	----	----------------------------------	------

Logistique & Manutention (en partenariat avec TAC FORMATION)

❗ Toutes les formations sont déclinables en Conduite en Sécurité et/ou CACES® en fonction des équipements de travail, des moyens affectés et des stagiaires

Centres de Déroulement de Tests ⇒ CDT1 - CACES® R482 : ZI Murtone à Porto-Vecchio et CDT2 - CACES® R485, R486, R489 et R490 : rue Simon Castelli à Porto-Vecchio / Hors Centre de Déroulement de Tests - autres villes

Formation et Contrôle de la Conduite en sécurité des engins de chantier Selon la Recommandation 482 (et/ou CACES® R482)

Formation
théorique
possible à
distance

RAPPEL DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Tout travailleur amené à utiliser un engin de chantier à conducteur porté ou télécommande doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- ❶ que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire
 - ❷ que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée
 - ❸ qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de l'engin de chantier concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées
 - ❹ que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
- ❶ *Le changement de site d'utilisation, comme par exemple la conduite du même équipement pour des travaux ponctuels sur des sites successifs, impose à l'employeur de s'assurer que les informations et instructions relatives à chaque site ont été communiquées au salarié avant le début des travaux (plan de circulation, plan de prévention, PPSPS, protocole de sécurité, etc.*
- ❺ que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour l'engin de chantier concerné.
- ❶ *Dans les situations de travail habituelles c'est l'employeur du conducteur, ou son délégataire, qui est responsable de la délivrance de l'autorisation de conduite.*

L'application de ces dispositions dans certaines situations de travail (intervention d'une entreprise extérieure, coordination de chantier, travail temporaire, réparation ou entretien des équipements de travail) est détaillée dans la circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999.

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v4	Date d'application 12/01/2022	4/69
--	-----------	----	----------------------------------	------

PUBLIC

Toute personne susceptible de manipuler des engins de chantier.

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française (« Le test correspondant est impérativement rédigé en français », conformément à la Recommandation.)

Avoir au minimum 18 ans

Etre apte médicalement à la conduite en sécurité de cet équipement

OBJECTIFS

Acquérir ou réactualiser la connaissance de la réglementation.

Connaître le principe de fonctionnement et savoir effectuer les manutentions, en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité.

Amener le candidat à connaître l'engin de travail, ses possibilités, et l'utiliser dans les meilleures conditions.

Préparer le candidat à passer le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

1 livret / stagiaire

EPI

Le candidat devra être équipé d'un casque de chantier, de chaussures de sécurité, de gants et d'un vêtement rétro-réfléchissant.

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Horaires: 08H30-12H00 / 13H00-16H30

Durée: à partir de 2 jours * durée déterminée dans le devis / la convention

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : A définir en fonction des catégories et des options

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	V4	Date d'application 12/01/2022	5/69
--	-----------	----	----------------------------------	------

THEORIE

CONNAISSANCES GENERALES

TECHNOLOGIE DES ENGINS DE CHANTIER

PRINCIPAUX TYPES D'ENGINS DE CHANTIER

REGLES DE CIRCULATION APPLICABLE AUX ENGINS DE CHANTIER

RISQUES LIES A L'UTILISATION DES ENGINS DE CHANTIER

EXPLOITATION DES ENGINS DE CHANTIER

VERIFICATIONS D'USAGE

PRATIQUE

PRISE DE POSTE ET VERIFICATIONS

ADEQUATION

CONDUITE ET MANOEUVRES

FIN DE POSTE - OPERATIONS D'ENTRETIEN QUOTIDIEN - MAINTENANCE

CONDUITE AU MOYEN D'UNE TELECOMMANDE (OPTION)

CHARGEMENT / DECHARGEMENT SUR PORTE-ENGINS (OPTION POUR CERTAINES CATEGORIES)

TESTS CACES®

en partenariat avec TAC FORMATION

Centre de Déroulement de Tests : CDT1 - ZI Murtone à Porto-Vecchio

Hors Centre de Déroulement de Tests : autres villes

Test Théorique - QCM

Tests Pratiques - Exercices de manipulations

- VALIDATION

Après examens théorique et pratique, délivrance, si résultat favorable, d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) en application de la recommandation CNAM R482.

Remise d'une attestation de fin de formation

Formation et Contrôle de la Conduite en sécurité des grues mobiles Selon la Recommandation 483 (et/ou CACES® R483)

Formation
théorique
possible à
distance

RAPPEL DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Tout travailleur amené à utiliser une grue mobile doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- ❶ que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de la grue mobile concernée, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire
 - ❷ que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée
 - ❸ qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de la grue mobile concernée, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées
 - ❹ que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
- ❶ *Le changement de site d'utilisation, comme par exemple la conduite du même équipement pour des travaux ponctuels sur des sites successifs, impose à l'employeur de s'assurer que les informations et instructions relatives à chaque site ont été communiquées au salarié avant le début des travaux (plan de circulation, plan de prévention, PPSPS, protocole de sécurité, etc.*
- ❺ que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour la grue mobile concernée.
- ❶ *Dans les situations de travail habituelles c'est l'employeur du conducteur, ou son délégataire, qui est responsable de la délivrance de l'autorisation de conduite.*

L'application de ces dispositions dans certaines situations de travail (intervention d'une entreprise extérieure, coordination de chantier, travail temporaire, réparation ou entretien des équipements de travail) est détaillée dans la circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999.

PUBLIC

Toute personne susceptible de manipuler des grues mobiles.

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française (« Le test correspondant est impérativement rédigé en français », conformément à la Recommandation.)

Avoir au minimum 18 ans

Etre apte médicalement à la conduite en sécurité de cet équipement

OBJECTIFS

Acquérir ou réactualiser la connaissance de la réglementation.

Connaître le principe de fonctionnement et savoir effectuer les manutentions, en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité.

Amener le candidat à connaître l'engin de travail, ses possibilités, et l'utiliser dans les meilleures conditions.

Préparer le candidat à passer le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

1 livret / stagiaire

EPI

Les candidats devront être équipés à minima d'un casque de chantier, de chaussures de sécurité, de gants et d'un vêtement rétro- réfléchissant.

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

Durée : à partir de 3 jours * durée déterminée dans le devis / la convention

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : A définir en fonction des catégories et des options

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	V4	Date d'application 12/01/2022	8/69
--	-----------	----	----------------------------------	------

THEORIE

CONNAISSANCES GENERALES

TECHNOLOGIE DES GRUES MOBILES

LES PRINCIPAUX TYPES DE GRUES MOBILES - LES CATEGORIES DE CACES®

NOTIONS ELEMENTAIRES DE PHYSIQUE

STABILITE DES GRUES MOBILES

DEPLACEMENT DES GRUES MOBILES SUR CHANTIER

RISQUES LIES A L'UTILISATION DES GRUES MOBILES

EXPLOITATION DES GRUES MOBILES

ACCESSOIRES DE LEVAGE ET REGLES D'ELINGAGE

VERIFICATIONS D'USAGE DES GRUES MOBILES

PRATIQUE

PRISE DE POSTE ET VERIFICATIONS

CONDUITE ET MANŒUVRES

FIN DE POSTE - OPERATIONS D'ENTRETIEN QUOTIDIEN - MAINTENANCE

CONDUITE DEPUIS LE SOL AU MOYEN D'UNE TELECOMMANDE (EN OPTION POUR LES CATEGORIES 1 ET 2)

TESTS CACES®

en partenariat avec un Organisme Testeur Certifié
Hors Centre de Déroulement de Tests

Test Théorique - QCM

Tests Pratiques - Exercices de manipulations

- VALIDATION

Après examens théorique et pratique, délivrance, si résultat favorable, d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) en application de la recommandation CNAM R483.

Remise d'une attestation de fin de formation

Formation et Contrôle de la Conduite en sécurité des Ponts roulants et des Portiques Selon la Recommandation 484 (et/ou CACES® R484)

Formation
théorique
possible à
distance

RAPPEL DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Tout travailleur amené à utiliser un pont roulant ou portique doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- ❶ que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité du pont roulant ou portique concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire
 - ❷ que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée
 - ❸ qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité du pont roulant ou portique concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées
 - ❹ que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
- ❶ *Le changement de site d'utilisation, comme par exemple la conduite du même équipement pour des travaux ponctuels sur des sites successifs, impose à l'employeur de s'assurer que les informations et instructions relatives à chaque site ont été communiquées au salarié avant le début des travaux (plan de circulation, plan de prévention, PPSPS, protocole de sécurité, etc.*
- ❺ que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour le pont roulant ou portique concerné.
- ❶ *Dans les situations de travail habituelles c'est l'employeur du conducteur, ou son délégataire, qui est responsable de la délivrance de l'autorisation de conduite.*

L'application de ces dispositions dans certaines situations de travail (intervention d'une entreprise extérieure, coordination de chantier, travail temporaire, réparation ou entretien des équipements de travail) est détaillée dans la circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999.

PUBLIC

Toute personne amenée à utiliser un Pont roulant ou un Portique.

PRÉ-REQUIS

Maîtriser les savoirs de base (lecture, écriture, calcul...).

Comprendre la langue française (« Le test correspondant est impérativement rédigé en français », conformément à la Recommandation.)

Avoir au minimum 18 ans

Etre apte médicalement à la conduite en sécurité de cet équipement

OBJECTIFS

Acquérir ou réactualiser la connaissance de la réglementation

Connaître le principe de fonctionnement et savoir effectuer les manutentions, en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité.

Amener le candidat à connaître l'engin de travail, ses possibilités, et l'utiliser dans les meilleures conditions.

Préparer le candidat à passer le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

1 livret / stagiaire

EPI

Le candidat devra être équipé d'un casque de chantier, de chaussures de sécurité, de gants et d'un vêtement rétro-réfléchissant.

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

Durée : 2 à 5 jours * durée déterminée dans le devis / la convention

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : A définir en fonction des options

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	11/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

THEORIE

CONNAISSANCES GENERALES

TECHNOLOGIE DES PONTS ROULANTS ET DES PORTIQUES

PRINCIPAUX TYPES DE PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

NOTIONS ELEMENTAIRES DE PHYSIQUE

CAPACITE DES PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

RISQUES LIES A L'UTILISATION DES PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

EXPLOITATION DES PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

ACCESSOIRES DE LEVAGE ET REGLES D'ELINGAGE

VERIFICATIONS D'USAGE

PRATIQUE

PRISE DE POSTE ET VERIFICATIONS

CONDUITE ET MANOEUVRES

FIN DE POSTE - OPERATIONS D'ENTRETIEN QUOTIDIEN - MAINTENANCE

TESTS CACES®

en partenariat avec un Organisme Testeur Certifié
Hors Centre de Déroulement de Tests

Test Théorique - QCM

Tests Pratiques - Exercices de manipulations

- VALIDATION

Après examens théorique et pratique, délivrance, si résultat favorable, d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) en application de la recommandation CNAM R484.

Remise d'une attestation de fin de formation

Formation et Contrôle de la Conduite en sécurité des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant Selon la Recommandation 485 (et/ou CACES® R485)

Formation
théorique
possible à
distance

RAPPEL DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Tout travailleur amené à utiliser un chariot de manutention à conducteur accompagnant doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- ❶ que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité du chariot de manutention concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire
 - ❷ que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée
 - ❸ qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité du chariot de manutention concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées
 - ❹ que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
- ❶ *Le changement de site d'utilisation, comme par exemple la conduite du même équipement pour des travaux ponctuels sur des sites successifs, impose à l'employeur de s'assurer que les informations et instructions relatives à chaque site ont été communiquées au salarié avant le début des travaux (plan de circulation, plan de prévention, PPSPS, protocole de sécurité, etc.*
- ❺ que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour le chariot de manutention concerné.
- ❶ *Dans les situations de travail habituelles c'est l'employeur du conducteur, ou son délégataire, qui est responsable de la délivrance de l'autorisation de conduite.*

L'application de ces dispositions dans certaines situations de travail (intervention d'une entreprise extérieure, coordination de chantier, travail temporaire, réparation ou entretien des équipements de travail) est détaillée dans la circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999.

PUBLIC

Toute personne susceptible de manipuler des chariots de manutention automoteurs gerbeurs à conducteur accompagnant.

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française (« Le test correspondant est impérativement rédigé en français », conformément à la Recommandation.)

Avoir au minimum 18 ans

Etre apte médicalement à la conduite en sécurité de cet équipement

OBJECTIFS

Acquérir ou réactualiser la connaissance de la réglementation

Connaître le principe de fonctionnement et savoir effectuer les manutentions, en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité.

Amener le candidat à connaître le gerbeur, ses possibilités, et l'utiliser dans les meilleures conditions.

Préparer le candidat à passer le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

1 livret / stagiaire

EPI

Les candidats devront être équipés de chaussures de sécurité, de gants et d'un vêtement rétro-réfléchissant.

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

Durée : 1.5 à 3 jours * durée déterminée dans le devis / la convention

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 8

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	14/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

THEORIE

CONNAISSANCES GENERALES

TECHNOLOGIE DES CHARIOTS DE AUTOMOTEURS GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

PRINCIPAUX TYPES GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

NOTIONS ELEMENTAIRES DE PHYSIQUE

STABILITE DES GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

RISQUES LIES A L'UTILISATION DES GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

EXPLOITATION DES GERBEURS A CONDUCTEUR ACCOMPAGNANT

VERIFICATIONS D'USAGE

PRATIQUE

PRISE DE POSTE ET VERIFICATIONS

CONDUITE ET MANŒUVRES

FIN DE POSTE - OPERATIONS D'ENTRETIEN QUOTIDIEN - MAINTENANCE

TESTS CACES®

en partenariat avec TAC FORMATION

Centre de Déroulement de Tests : CDT2 - Rue Simon Castelli à Porto-Vecchio

Hors Centre de Déroulement de Tests : autres villes

Test Théorique - QCM

Tests Pratiques - Exercices de manipulations

VALIDATION

Après examens théorique et pratique, délivrance, si résultat favorable, d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) en application de la recommandation CNAM R485.

Remise d'une attestation de fin de formation

Formation et Contrôle de la Conduite en sécurité des plateformes élévatrices mobiles de personnel Selon la Recommandation 486 (et/ou CACES® R486)

Formation
théorique
possible à
distance

RAPPEL DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Tout travailleur amené à utiliser une plateforme élévatrice mobile de personnel doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- ❶ que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de la plateforme élévatrice mobile de personnel concernée, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire
 - ❷ que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée
 - ❸ qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de la plateforme élévatrice mobile de personnel concernée, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées
 - ❹ que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
- ❶ *Le changement de site d'utilisation, comme par exemple la conduite du même équipement pour des travaux ponctuels sur des sites successifs, impose à l'employeur de s'assurer que les informations et instructions relatives à chaque site ont été communiquées au salarié avant le début des travaux (plan de circulation, plan de prévention, PPSPS, protocole de sécurité, etc.*
- ❺ que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour la plateforme élévatrice mobile de personnel concernée.
- ❶ *Dans les situations de travail habituelles c'est l'employeur du conducteur, ou son délégataire, qui est responsable de la délivrance de l'autorisation de conduite.*

L'application de ces dispositions dans certaines situations de travail (intervention d'une entreprise extérieure, coordination de chantier, travail temporaire, réparation ou entretien des équipements de travail) est détaillée dans la circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999.

PUBLIC

Toute personne susceptible de manipuler des plateformes élévatrices mobiles de personnel.

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française (« Le test correspondant est impérativement rédigé en français », conformément à la Recommandation.)

Avoir au minimum 18 ans

Etre apte médicalement à la conduite en sécurité de cet équipement

OBJECTIFS

Acquérir ou réactualiser la connaissance de la réglementation.

Connaître le principe de fonctionnement et savoir effectuer les manutentions, en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité.

Amener le candidat à connaître l'engin de travail, ses possibilités, et l'utiliser dans les meilleures conditions.

Préparer le candidat à passer le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®).

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

1 livret / stagiaire

EPI

Les candidats devront être équipés à minima : de chaussures de sécurité, d'un casque de chantier avec jugulaire, des EPI contre les chutes de hauteur appropriés, de gants, de protections auditives et d'un vêtement rétro-réfléchissant.

Nota : Si la notice d'instructions de la PEMP impose le port d'EPI contre les chutes de hauteur les salariés doivent bénéficier d'une formation adéquate, comportant un entraînement au port de ces équipements (article R.4323-106 du Code du travail).

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Horaires: 08H30-12H00 / 13H00-16H30

Durée : De 2.5 à 4 jours * durée déterminée dans le devis / la convention

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : A définir en fonction des catégories

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	17/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

THEORIE

CONNAISSANCES GENERALES

TECHNOLOGIE DES PEMP

PRINCIPAUX TYPES DE PEMP

NOTIONS ELEMENTAIRES DE PHYSIQUE

STABILITE DES PEMP

RISQUES LIES A L'UTILISATION DES PEMP

EXPLOITATION DES PEMP

VERIFICATIONS D'USAGE

PRATIQUE

PRISE DE POSTE ET VERIFICATIONS

CONDUITE ET MANŒUVRES

FIN DE POSTE - OPERATIONS D'ENTRETIEN QUOTIDIEN - MAINTENANCE

TESTS CACES®

en partenariat avec TAC FORMATION

Centre de Déroulement de Tests : CDT2 - Rue Simon Castelli à Porto-Vecchio
Hors Centre de Déroulement de Tests : autres villes

Test Théorique - QCM

Tests Pratiques - Exercices de manipulations

VALIDATION

Après examens théorique et pratique, délivrance, si résultat favorable, d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) en application de la recommandation CNAM R486A.

Remise d'une attestation de fin de formation

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	18/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

Formation et Contrôle de la Conduite en sécurité des grues à tour Selon la Recommandation 487 (et/ou CACES® R487)

Formation
théorique
possible à
distance

RAPPEL DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Tout travailleur amené à utiliser une grue à tour doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- ❶ que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de la grue à tour concernée, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire
 - ❷ que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée
 - ❸ qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de la grue à tour concernée, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées
 - ❹ que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
- ❺ *Le changement de site d'utilisation, comme par exemple la conduite du même équipement pour des travaux ponctuels sur des sites successifs, impose à l'employeur de s'assurer que les informations et instructions relatives à chaque site ont été communiquées au salarié avant le début des travaux (plan de circulation, plan de prévention, PPS, protocole de sécurité, etc.*
- ❻ que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour la grue à tour concernée.
- Ⓜ *Dans les situations de travail habituelles c'est l'employeur du conducteur, ou son délégataire, qui est responsable de la délivrance de l'autorisation de conduite.*

L'application de ces dispositions dans certaines situations de travail (intervention d'une entreprise extérieure, coordination de chantier, travail temporaire, réparation ou entretien des équipements de travail) est détaillée dans la circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999.

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	19/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

PUBLIC

Toute personne susceptible de manipuler des grues à tour.

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française (« Le test correspondant est impérativement rédigé en français », conformément à la Recommandation.)

Avoir au minimum 18 ans

Etre apte médicalement à la conduite en sécurité de cet équipement

OBJECTIFS

Acquérir ou réactualiser la connaissance de la réglementation.

Connaître le principe de fonctionnement et savoir effectuer les manutentions, en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité.

Amener le candidat à connaître l'engin de travail, ses possibilités, et l'utiliser dans les meilleures conditions.

Préparer le candidat à passer le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

1 livret / stagiaire

EPI

Les candidats devront être équipés à minima d'un casque de chantier, de chaussures de sécurité, de gants et d'un vêtement rétro- réfléchissant.

PLANNING

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

Durée : de 1.5 à 5 jours * durée déterminée dans le devis / la convention

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : A définir en fonction des catégories et des options

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	20/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

THEORIE

CONNAISSANCES GENERALES

TECHNOLOGIE DES GRUES A TOUR

LES PRINCIPAUX TYPES DE GRUES

NOTIONS ELEMENTAIRES DE PHYSIQUE

STABILITE DES GRUES A TOUR

RISQUES LIES A L'UTILISATION DES GRUES A TOUR

EXPLOITATION DES GRUES A TOUR

ACCESSOIRES DE LEVAGE ET REGLES D'ELINGAGE

VERIFICATIONS D'USAGE

PRATIQUE

PRISE DE POSTE ET VERIFICATIONS

CONDUITE ET MANOEUVRES

FIN DE POSTE - OPERATIONS D'ENTRETIEN QUOTIDIEN - MAINTENANCE

TRANSLATION SUR RAILS (EN OPTION POUR TOUTES LES CATEGORIES)

CONDUITE DEPUIS LE SOL AU MOYEN D'UNE TELECOMMANDE (EN OPTION POUR LES CATEGORIES 1 ET 2)

CONDUITE EN CABINE (EN OPTION POUR LA CATEGORIE 3)

TESTS CACES®

en partenariat avec un Organisme Testeur Certifié
Hors Centre de Déroulement de Tests

Test Théorique - QCM

Tests Pratiques - Exercices de manipulations

- VALIDATION

Après examens théorique et pratique, délivrance, si résultat favorable, d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) en application de la recommandation CNAM R487.

Remise d'une attestation de fin de formation

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	21/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

Formation et Contrôle de la Conduite en sécurité des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté Selon la Recommandation 489 (et/ou CACES® R489)

Formation
théorique
possible à
distance

RAPPEL DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Tout travailleur amené à utiliser un chariot de manutention à conducteur porté doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- ❶ que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité du chariot de manutention concerné, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire
 - ❷ que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée
 - ❸ qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité du chariot de manutention concerné, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées
 - ❹ que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
- ❶ *Le changement de site d'utilisation, comme par exemple la conduite du même équipement pour des travaux ponctuels sur des sites successifs, impose à l'employeur de s'assurer que les informations et instructions relatives à chaque site ont été communiquées au salarié avant le début des travaux (plan de circulation, plan de prévention, PPSPS, protocole de sécurité, etc.*
- ❺ que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour le chariot de manutention concerné.
- ❶ *Dans les situations de travail habituelles c'est l'employeur du conducteur, ou son délégataire, qui est responsable de la délivrance de l'autorisation de conduite.*

L'application de ces dispositions dans certaines situations de travail (intervention d'une entreprise extérieure, coordination de chantier, travail temporaire, réparation ou entretien des équipements de travail) est détaillée dans la circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999.

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	22/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

PUBLIC

Toute personne susceptible de manipuler des chariots de manutention automoteurs à conducteur porté.

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française (« Le test correspondant est impérativement rédigé en français », conformément à la Recommandation.)

Avoir au minimum 18 ans

Etre apte médicalement à la conduite en sécurité de cet équipement

OBJECTIFS

Acquérir ou réactualiser la connaissance de la réglementation

Connaître le principe de fonctionnement et savoir effectuer les manutentions, en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité.

Amener le candidat à connaître l'engin de travail, ses possibilités, et l'utiliser dans les meilleures conditions.

Préparer le candidat à passer le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

1 livret / stagiaire

EPI

Les candidats devront être équipés de chaussures de sécurité, de gants, de protections auditives et d'un vêtement rétro-réfléchissant.

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

Durée : De 2 à 5 jours * durée déterminée dans le devis / la convention

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : A définir en fonction des catégories

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	23/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

THEORIE

CONNAISSANCES GENERALES

TECHNOLOGIE DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE

PRINCIPAUX TYPES DE CHARIOTS

NOTIONS ELEMENTAIRES DE PHYSIQUE

STABILITE DES CHARIOTS DE MANUTENTION

RISQUES LIES A L'UTILISATION DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE

EXPLOITATION DES CHARIOTS DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTE

VERIFICATIONS D'USAGE

PRATIQUE

PRISE DE POSTE ET VERIFICATIONS

CONDUITE ET MANŒUVRES

FIN DE POSTE - OPERATIONS D'ENTRETIEN QUOTIDIEN - MAINTENANCE

TESTS CACES®

en partenariat avec TAC FORMATION

Centre de Déroulement de Tests : CDT2 - Rue Simon Castelli à Porto-Vecchio

Hors Centre de Déroulement de Tests : autres villes

Test Théorique - QCM

Tests Pratiques - Exercices de manipulations

VALIDATION

Après examens théorique et pratique, délivrance, si résultat favorable, d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) en application de la recommandation CNAM R489.

Remise d'une attestation de fin de formation

Formation et Contrôle de la Conduite en sécurité des grues de chargement Selon la Recommandation 490 (et/ou CACES® R490)

Formation
théorique
possible à
distance

RAPPEL DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Tout travailleur amené à utiliser une grue de chargement doit avoir reçu une formation adéquate (art. R.4323-55 du Code du travail) et être titulaire d'une autorisation de conduite délivrée par son employeur (art. R.4323-56) selon les modalités définies à l'article 3 de l'arrêté du 2 décembre 1998.

Le respect de ces prescriptions impose donc :

- ❶ que le conducteur ait reçu une formation spécifique et adaptée à la conduite en sécurité de la grue de chargement concernée, formation qui doit être complétée et réactualisée aussi souvent que nécessaire
 - ❷ que son aptitude médicale à la conduite de cet équipement ait été vérifiée
 - ❸ qu'il dispose des connaissances et du savoir-faire pour la conduite en sécurité de la grue de chargement concernée, attestés par la réussite aux épreuves théoriques et pratiques appropriées
 - ❹ que son employeur se soit assuré qu'il a connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation
- ❶ *Le changement de site d'utilisation, comme par exemple la conduite du même équipement pour des travaux ponctuels sur des sites successifs, impose à l'employeur de s'assurer que les informations et instructions relatives à chaque site ont été communiquées au salarié avant le début des travaux (plan de circulation, plan de prévention, PPSPS, protocole de sécurité, etc.*
- ❺ que son employeur lui ait délivré une autorisation de conduite pour la grue de chargement concernée.
- ❶ *Dans les situations de travail habituelles c'est l'employeur du conducteur, ou son délégataire, qui est responsable de la délivrance de l'autorisation de conduite.*

L'application de ces dispositions dans certaines situations de travail (intervention d'une entreprise extérieure, coordination de chantier, travail temporaire, réparation ou entretien des équipements de travail) est détaillée dans la circulaire DRT 99/7 du 15 juin 1999.

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	25/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

PUBLIC

Toute personne susceptible de manipuler des grues de chargement.

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française (« Le test correspondant est impérativement rédigé en français », conformément à la Recommandation.)

Avoir au minimum 18 ans

Etre apte médicalement à la conduite en sécurité de cet équipement

OBJECTIFS

Acquérir ou réactualiser la connaissance de la réglementation.

Connaître le principe de fonctionnement et savoir effectuer les manutentions, en respectant scrupuleusement les consignes de sécurité.

Amener le candidat à connaître l'engin de travail, ses possibilités, et l'utiliser dans les meilleures conditions.

Préparer le candidat à passer le Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®)

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

1 livret / stagiaire

EPI

Les candidats devront être équipés de casque de chantier, chaussures de sécurité, de gants et d'un vêtement rétro-réfléchissant.

PLANNING

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

Durée : de 1.5 à 3 jours * durée déterminée dans le devis / la convention

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 4

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	26/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

THEORIE

CONNAISSANCES GENERALES

TECHNOLOGIE DES GRUES DE CHARGEMENT

NOTIONS ELEMENTAIRES DE PHYSIQUE

STABILITE DES GRUES DE CHARGEMENT

DEPLACEMENT DES GRUES DE CHARGEMENT SUR SITE

RISQUES LIES A L'UTILISATION DES GRUES DE CHARGEMENT

EXPLOITATION DES GRUES DE CHARGEMENT

ACCESSOIRES DE LEVAGE ET REGLES D'ELINGAGE

VERIFICATIONS D'USAGE

PRATIQUE

PRISE DE POSTE ET VERIFICATIONS

CONDUITE ET MANŒUVRES

FIN DE POSTE - OPERATIONS D'ENTRETIEN QUOTIDIEN - MAINTENANCE

CONDUITE DEPUIS LE SOL AU MOYEN D'UNE TELECOMMANDE (OPTION)

TESTS CACES®

en partenariat avec TAC FORMATION

Centre de Déroulement de Tests : CDT2 - Rue Simon Castelli à Porto-Vecchio

Hors Centre de Déroulement de Tests : autres villes

Test Théorique - QCM

Tests Pratiques - Exercices de manipulations

- VALIDATION

Après examens théorique et pratique, délivrance, si résultat favorable, d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES®) en application de la recommandation CNAM R490.

Remise d'une attestation de fin de formation

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	27/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

S écurité & P révention des R isques P rofessionnels

Préparation à l'Attestation de compétences relative à l'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)

Niveau OPÉRATEUR / Niveau CONCEPTEUR-ENCADRANT

PUBLIC

Lors de la réalisation de travaux à proximité de réseaux dits sensibles, est considéré « opérateur » tout intervenant sur chantier soit en tant qu'opérateur d'engin, soit dans le cadre de travaux urgents.

Est considéré « concepteur » tout salarié de maître d'ouvrage ou de maître d'œuvre, responsable de projet devant intervenir en préparation ou suivi des projets de travaux : effectue les demandes de travaux (DT), analyse les DT, demande des investigations complémentaires, transmet les informations utiles sur les réseaux dans les dossiers de consultation et les marchés, réalise les marquages et piquetages des réseaux enterrés et assure le suivi et le contrôle des travaux.

Est considéré « encadrant » tout salarié de l'entreprise de travaux intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux) et encadrant les chantiers de travaux.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise orale et écrite de la langue française.

OBJECTIFS

Appréhender la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.

Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.

Pouvoir réaliser des travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.

Comprendre les conséquences d'un dommage et savoir réagir.

Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.

Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.

Gérer les projets et savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.

Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes.

Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo - Vidéoprojecteur

Mise en situation.

1 tablette avec connexion internet / stagiaire - 1 code d'activation / stagiaire

1 livret / stagiaire

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	28/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

PLANNING

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

Durée : 1 jour (7 heures)

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

SUIVI ET EVALUATION en partenariat avec TAC FORMATION

Le formateur effectue une évaluation des connaissances et acquis à la fin de la formation :

Test théorique : QCM

Test théorique national REEM : Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Remise d'une attestation de fin de formation Attestation de réussite à l'examen permettant aux employeurs de délivrer l'AIPR.

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 8

THEORIE

TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET NORMATIFS

LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

SAVOIR PREPARER SON INTERVENTION

TRAVAILLER A PROXIMITE DES RESEAUX

COMPORTEMENT EN CAS D'ANOMALIE

LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE

Formation
théorique
possible à
distance

ARRIMAGE DES CHARGES Sur les véhicules routiers et poids lourds

PUBLIC

Personnes intervenant dans le chargement, le déchargement et l'arrimage des marchandises sur les moyens de transports.

Responsables logistiques.

Responsables sécurité et CHSCT afin de connaître l'importance de cette matière dans la sécurité d'un site.

Ingénieurs et techniciens devant réaliser des procédures d'arrimage et des notes de calculs.

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française

Avoir au minimum 18 ans

OBJECTIFS

Etre capable de réaliser les opérations d'arrimage en sécurité dans le respect de la réglementation en vigueur afin de préserver la marchandise et le véhicule

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

EPI

Les candidats devront être équipés de Chaussures de sécurité

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation

PLANNING

Durée : 0.5 jour - 3.5 heures

Horaires : 08H30-12H00 ou 13H00-16H30

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 8

THEORIE

- ✓ BASES JURIDIQUES & RESPONSABILITES
- ✓ BASES PHYSIQUES
- ✓ STABILITE DES STRUCTURES DE CARROSSERIE
- ✓ EQUIPEMENTS ET MATÉRIELS D'ASSUJETTISSEMENT
- ✓ METHODES D'ASSUJETTISSEMENT DES CHARGES
- ✓ CALCUL DE L'ASSUJETTISSEMENT DES CHARGES
- ✓ UNITES DE CHARGE - CHARGEMENT / DECHARGEMENT / TRANSPORT

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	30/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

Chargé de Prévention (article L.4644-1 du Code du travail)

Formation
théorique
possible à
distance

PUBLIC

Personnel d'encadrement et toutes personnes en charge d'un rôle opérationnel dans la prévention des risques.

PRÉ-REQUIS

Avoir accès à un ordinateur et savoir utiliser et modifier des fichiers type tableurs, classeurs (.calc, .xls).

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

OBJECTIFS

- Mener à bien une démarche de prévention des risques pour une meilleure santé et sécurité des salariés au travail.
- Acquérir des méthodologies en s'appuyant sur la réalité du travail et son organisation, en intégrant le point de vue des différents acteurs de la prévention et notamment celui des salariés.
- Élaborer un plan d'actions permettant d'améliorer les conditions de travail selon les 3 axes de prévention : humains, organisationnels et techniques.

PLANNING

Durée : 2,5 jours - 17,50 heures

Horaires : 08H30-12H00 13H00-16H30

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 6

CONTENU ET DEROULEMENT DE LA FORMATION

- Analyse du contexte de l'entreprise
- Méthode de détection et d'évaluation des risques
- Recherche et mise en place des moyens de prévention

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

En s'appuyant à chaque fois que cela sera possible sur des exemples issus de l'entreprise concernée, la formation alternera des analyses de cas et des apports de connaissances.

Un fichier informatique Calc (tableur Open Source) est utilisé pour synthétiser les analyses des situations de travail, évaluer les risques et mentionner les mesures de prévention.

Une assistance sous forme d'envois de mails est apportée à chaque participant entre la fin des 2 jours jusqu'à remise des grilles d'évaluations.

La formation est réalisée et suivie par un technicien de formation hautement qualifié.

MODALITES D'EVALUATION

Une évaluation et une correction sont effectuées à partir de grilles fournies et remplies par les participants, d'un tour de table et de vérifications sur les lieux de travail.

Un avis du formateur est donné sur les capacités des participants à mettre en place et suivre une démarche de prévention au sein de son entreprise.

VALIDATION :

Une attestation de formation sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

COVID-19 PREVENTION SUR LES RISQUES DE TRANSMISSION AU TRAVAIL

Recommandations BTP - *Autres secteurs*

Formation
à distance

Selon les préconisations de sécurité sanitaire pour la continuité des activités de la construction en période d'épidémie de coronavirus COVID-19 (Ministère du Travail - OPPBTP -INRS)

PUBLIC

Tout travailleur du BTP

Tout travailleur

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française

OBJECTIFS

Se protéger et protéger les autres.

Mieux comprendre les modes de transmissions du COVID-19 et les gestes barrières à adopter.

Définir et respecter les modalités spécifiques face aux risques liés au COVID-19 dans le cadre de son travail.

S'assurer que les conditions d'exécution sont bien garanties au sein de l'entreprise.

Connaître les différents types de masques et savoir les utiliser.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Classe virtuelle (ZOOM)

Le candidat devra être équipé d'un ordinateur ou d'une tablette avec micro et caméra ainsi que d'une connexion internet WIFI ou Filare (recommandée)

Conseils d'utilisation :

Faire un test vidéo et micro en amont de la formation

S'isoler dans une pièce au calme, éviter l'extérieur (à cause du vent éventuel)

Supports numériques

Comment vérifier les niveaux du micro sous Windows

Clic droit sur l'icône Haut-parleur (dans la barre des tâches, à droite). Sélectionnez Son. Dans l'onglet Enregistrement sélectionner le microphone à tester puis Propriétés. Dans l'onglet Niveaux s'assurer que le niveau n'est pas à 0 dB. Pour Microphone mettre 100 dB. Pour Ampli Microphone mettre 20 dB ou 10 dB en fonction de la qualité du son. Le max (30 dB) n'est pas conseillé (Tutoriel : <https://www.youtube.com/watch?v=q8RjLxaM-mo>).

Intra (sous conditions) Supports vidéos / Vidéoprojecteur/ Exercices Pratiques

PLANNING

Horaires : à définir

Durée : 4H00

Remise d'une Attestation de Fin de Formation

Nombre minimum de stagiaires : 1

Nombre maximum de stagiaires : à définir

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	33/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

INTRODUCTION : la transmission du virus

Contexte réglementaire et sanitaire

Mesures générales

Règles de protection et d'hygiène

1. Consignes Individuelles
2. Consignes Collectives: Bureaux - Ateliers -Dépôts / Véhicules et Engins
[Consignes Collectives: Bureaux - Ateliers - Dépôts](#)
3. Consignes spécifiques suspicion d'un personnel malade mode d'action et règles COVID- 19

Organisation du travail :

1. Le PCA : Plan de Continuité de l'Activité (Fiche 4)
2. Avant d'intervenir : les exigences préalables
3. L'information et la communication
4. Le rôle du maître d'ouvrage / le SPS / Le Réfèrent COVID-19 et son suppléant
5. [Accueil / Réception de marchandises](#)
6. [Livraisons](#)
7. [Interventions à l'extérieur](#)
8. [Assurer les secours : cas du SST](#)

Sur le terrain :

1. Protocoles d'interventions à l'extérieur
2. Aux chantiers :

Le retour chez soi

ÉVALUATION

- ✓ Mise en situation pratique
- ✓ Progression pédagogique
- ✓ Évaluation d'acquisition des gestes techniques
- ✓ Évaluation écrite par un questionnaire *

*Évaluation envoyée par mail après la formation à distance

Formation Echafaudages de Pieds Montage / Démontage / Utilisation Selon la Recommandation R408

Formation
théorique
possible à
distance

OBJECTIFS

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage de pied conformément à la notice du fabricant
- Réaliser la vérification journalière d'un échafaudage de pied
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité

PRÉ-REQUIS

Le stagiaire devra :

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges
- Etre formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Nota : Cette formation ne vise pas les salariés sans expérience professionnelle dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.

Il est préconisé de former en tant qu'utilisateur a minima les salariés non expérimentés afin qu'ils puissent acquérir l'expérience requise de 6 mois en tant qu'utilisateur ou à travers la participation au montage d'un échafaudage sous la responsabilité d'un monteur formé.

PUBLIC

- Toute personne appelée à monter, démonter un échafaudage de pied de hauteur inférieure à 24m conformément à la notice technique du fabricant, pour réaliser les travaux de sa propre activité et à utiliser cet échafaudage.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

EPI

Le candidat devra être équipé de Casque avec jugulaire, Chaussures de sécurité, Gants, Harnais avec système antichute.

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	35/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

PLANNING

Durée : 3 jours (21 heures)

Horaires: 08H30-12H30 / 13H30-16H30

SUIVI ET EVALUATION

- Une évaluation des connaissances du stagiaire.
- Une évaluation des savoir-faire du stagiaire incluant des épreuves pratiques liées aux compétences à évaluer (montage, vérification, utilisation) obligatoirement réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail (sur la plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages).

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation

Nombre minimum de stagiaires : 3

Nombre maximum de stagiaires : 8

- ✓ Les enjeux de la prévention
- ✓ Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- ✓ La prévention des risques
 - Signaler les situations dangereuses
 - Communiquer - rendre compte
- ✓ Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- ✓ L'exploitation de la notice du fabricant
- ✓ La préparation du montage
- ✓ Le montage et le démontage en sécurité d'une structure simple d'échafaudage de pied (cadres et multidirectionnel)
- ✓ Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité
- ✓ La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	36/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

Formation Echafaudages de Pieds Roulants Montage / Démontage / Utilisation / Vérification Selon la Recommandation R457

Formation
théorique
possible à
distance

OBJECTIFS

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Monter et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice du fabricant
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant
- Utiliser un échafaudage roulant en sécurité

PRÉ-REQUIS

Le stagiaire devra :

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges
- Etre formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Nota : Cette formation ne vise pas les salariés sans expérience professionnelle dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.

Il est préconisé de former en tant qu'utilisateur a minima les salariés non expérimentés afin qu'ils puissent acquérir l'expérience requise de 6 mois en tant qu'utilisateur ou à travers la participation au montage d'un échafaudage sous la responsabilité d'un monteur formé.

PUBLIC

- Toute personne appelée à monter, vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004), utiliser et démonter un échafaudage roulant conformément à la notice technique du fabricant.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

EPI

Le candidat devra être équipé de Casque avec jugulaire, Chaussures de sécurité, Gants, Harnais avec système antichute.

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	37/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

PLANNING

Durée : 2 jours (14 heures)

Horaires: 08H30-12H30 / 13H30-16H30

SUIVI ET EVALUATION

- Une évaluation des connaissances du stagiaire.

- Une évaluation des savoir-faire du stagiaire incluant des épreuves pratiques liées aux compétences à évaluer (montage, vérification, utilisation) obligatoirement réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail (sur la plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages).

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation

Nombre minimum de stagiaires : 3

Nombre maximum de stagiaires : 8

- ✓ Les enjeux de la prévention
- ✓ Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- ✓ La prévention des risques
 - Signaler les situations dangereuses
 - Communiquer - rendre compte
- ✓ Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- ✓ Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- ✓ L'exploitation de la notice du fabricant
- ✓ La préparation du montage
- ✓ Le montage et le démontage en sécurité d'un échafaudage roulant
- ✓ L'examen d'adéquation
- ✓ L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage
- ✓ La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- ✓ Le compte-rendu de vérification
- ✓ Les règles d'utilisation d'un échafaudage roulant en sécurité

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

Formation Echafaudages de Pieds Vérification / Réception / Maintenance Selon la Recommandation R408

Formation
théorique
possible à
distance

OBJECTIFS

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Utiliser un échafaudage de pied en sécurité dans le cadre des vérifications
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage

PRÉ-REQUIS

Le stagiaire devra :

- Avoir une Expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages : utilisation ou montage ou encadrement de chantier
- Maîtriser :
 - la langue française parlée et écrite.
 - les mathématiques élémentaires.
 - la lecture courante de plans.

Il est nécessaire d'avoir suivi la formation Montage/Démontage/Utilisation d'Echafaudages Fixes pour effectuer cette formation en 1 jour.

PUBLIC

- Toute personne désignée par le chef d'entreprise pour réaliser les vérifications (suivant l'arrêté du 21 décembre 2004) des échafaudages de pied de hauteur inférieure à 24m montés par l'entreprise conformément à la notice technique du fabricant, pour sa propre activité.
- Toute personne ayant à réceptionner(1) une prestation de mise à disposition d'un échafaudage monté.
- Mais également toute personne ayant à prévoir et commander une prestation de mise à disposition d'un échafaudage.

Nota : Le chef d'établissement demeure responsable de confier une mission de réception et de vérification, en adéquation avec l'expérience et la qualification de la personne concernée.

(1) Réceptionner : opération qui consiste à prendre livraison de l'échafaudage et à vérifier s'il répond à la commande, est monté selon les règles de l'art et est en bon état.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

EPI

Le candidat devra être équipé de Casque avec jugulaire, Chaussures de sécurité, Gants, Harnais avec système antichute.

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Nota : Dans le cas où cette formation- 2 jours- est associée à la formation « Monter, utiliser et réaliser la vérification journalière des échafaudages » - 2 jours la durée totale de la formation peut être ramenée à 3 jours.

Durée : 1 jour (7 heures)

Horaires: 08H30-12H30 / 13H30-16H30

SUIVI ET EVALUATION

- Une évaluation des connaissances du stagiaire.

- Une évaluation des savoir-faire du stagiaire incluant des épreuves pratiques liées aux compétences à évaluer (montage, vérification, utilisation) obligatoirement réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail (sur la plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages).

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation

Nombre minimum de stagiaires : 1

Nombre maximum de stagiaires : 10

- ✓ Les enjeux de la prévention
- ✓ Les rôles et responsabilités des différents acteurs
- ✓ La prévention des risques
 - Signaler les situations dangereuses
 - Communiquer - rendre compte
- ✓ Les différents types d'échafaudages et leur domaine d'utilisation.
- ✓ L'exploitation de la notice du fabricant
- ✓ Le cadre réglementaire des vérifications des échafaudages et les responsabilités qui en découlent
- ✓ L'examen d'adéquation
- ✓ L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage et/ou réceptionner l'échafaudage avant utilisation
- ✓ L'examen de l'état de conservation (approfondi le cas échéant) de l'échafaudage et/ou assurer la maintenance de l'échafaudage
- ✓ Le compte-rendu/procès-verbal de réception
- ✓ Les règles d'utilisation d'un échafaudage fixe en sécurité

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	40/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

Formation Echafaudages de Pieds Roulants Vérification Selon la Recommandation R457

Formation
théorique
possible à
distance

OBJECTIFS

- Se situer et être acteur de la prévention des risques
- Réaliser les vérifications de mises, remises en service, trimestrielles et journalières d'un échafaudage roulant

PRÉ-REQUIS

Le stagiaire devra :

- Avoir une expérience professionnelle de 6 mois dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage
- Avoir suivi la formation Montage - Démontage - Utilisation d'échafaudages roulants
- Avoir la connaissance de la langue française nécessaire à la compréhension de la notice du fabricant (textes, plans et schémas)
- Bénéficier d'une aptitude médicale aux risques de chute de hauteur sans restriction au port de charges
- Etre formé à l'utilisation des Equipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur.

Nota : Cette formation ne vise pas les salariés sans expérience professionnelle dans le domaine des échafaudages utilisation et/ou montage.

Il est préconisé de former en tant qu'utilisateur a minima les salariés non expérimentés afin qu'ils puissent acquérir l'expérience requise de 6 mois en tant qu'utilisateur ou à travers la participation au montage d'un échafaudage sous la responsabilité d'un monteur formé.

PUBLIC

Toute personne appelée à vérifier (selon l'arrêté du 21 décembre 2004) un échafaudage roulant.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

EPI

Le candidat devra être équipé de Casque avec jugulaire, Chaussures de sécurité, Gants, Harnais avec système antichute.

PLANNING

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	41/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

Durée : 1 jour (7 heures)

Horaires: 08H30-12H30 / 13H30-16H30

SUIVI ET EVALUATION

- Une évaluation des connaissances du stagiaire.
- Une évaluation des savoir-faire du stagiaire incluant des épreuves pratiques liées aux compétences à évaluer (montage, vérification, utilisation) obligatoirement réalisées lors d'applications pratiques au plus proche de situations réelles de travail (sur la plate-forme pédagogique équipée d'échafaudages).

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation

Nombre minimum de stagiaires : 3

Nombre maximum de stagiaires : 8

- ✓ L'examen d'adéquation
- ✓ L'examen de montage et d'installation de l'échafaudage
- ✓ La vérification journalière (examen de l'état de conservation) de l'échafaudage
- ✓ Le compte-rendu de vérification
- ✓ Les règles d'utilisation d'un échafaudage roulant en sécurité

Le déroulement de la formation alterne les parties théorique et pratique.

TOURS D'ETAIEMENT Montage/Démontage/Utilisation

PUBLIC

Personnel de chantier qui aura à réaliser des ensembles d'étalement (chefs d'équipe, coffreurs, boiseurs, maçons...)

PRÉ-REQUIS

Lire et écrire le français

Avoir au minimum 18 ans

Aptitude médicale aux travaux en hauteur

Pas de restriction au port de charges

Avoir suivi la formation « échafaudages montage/démontage/utilisation » pour pouvoir effectuer cette formation sur 1 jour

OBJECTIFS

Savoir monter et démonter une tour d'étalement dans le respect des règles de sécurité et de la notice de montage du fabricant.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo- Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

EPI

Les candidats devront être équipés de Casque, Chaussures de sécurité, Gants, Baudrier.

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Durée : 1 jour (7 heures)

Horaires : 08H30-12H00 ; 13H00-16H30

SUIVI ET EVALUATION

Le formateur effectue une évaluation des connaissances et acquis à la fin de la formation :

Test pratique : Grille d'évaluation des compétences.

Remise d'une attestation de fin de formation

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 8

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	43/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

- ✓ Contraintes et risques liés au travail en hauteur
- ✓ Note technique n°24 du 10/11/2003 de la CRAMIF : « Conception des tours échelles et des tours d'étaieement »
- ✓ Réglementation et normes applicables
- ✓ Les différents types de tours d'étaieement
- ✓ Notice de montage du fabricant suivant le plan de montage
- ✓ Rôle et responsabilité de chacun sur le chantier
- ✓ Les règles de sécurités du montage et démontage
- ✓ Mise en place du mode opératoire
- ✓ Montage d'une tour en sécurité
- ✓ Contrôles : Implantation, Conception, Appuis, Accès, Planchers et Garde-corps, Stabilité

SENSIBILISATION AU PORT DES E.P.I. EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

RAPPEL DU CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Code du Travail (Article L6313-1)

Parmi les actions de formation recensées à l'article L6313-1, la présente formation entre dans le cadre des "actions de prévention".

PUBLIC

Toute personne appelée dans le cadre de ses fonctions, de manière exceptionnelle ou régulière, à porter des Equipements de Protection Individuelle.

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française

OBJECTIFS

Sensibiliser les salariés à l'utilité des EPI pour préserver leur « capital santé »

Responsabiliser les salariés par rapport aux accidents du travail

Savoir conseiller les salariés pour porter efficacement les EPI

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

1 livret / stagiaire

Formation théorique avec une mise en pratique des enseignements et des bonnes pratiques

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

EPI

Le candidat devra être équipé de ses EPI.

Important : cette formation ne concerne pas le port du harnais, ni le port de l'ARI, EPI de 3e catégorie (formations spécifiques : nous contacter)

PLANNING

Horaires: 08H30-12H30 ou 13H00-17H00 - 08H30-12H00 / 13H00-16H30

Durée: de 4h à 7h * durée déterminée dans le devis / la convention

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 12

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	45/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

➤ Introduction

Définition d'un Equipement de Protection Individuel

Différence entre Equipement de Protection Collectif et Individuel

Statistiques nationales des accidents de travail avec arrêt selon les sièges de lésions

Le coût de l'accident du travail pour l'entreprise et pour le salarié à titre personnel

➤ Responsabiliser les salariés : rappel de la réglementation

Les responsabilités de l'employeur et du salarié en matière d'accident de travail

Obligations de l'employeur et des salariés en matière d'EPI

➤ Présentation des différents EPI et de leur rôle de protection

Quand et comment mettre les EPI :

- Protection de la tête
- Protection des yeux et du visage
- Protection auditive
- Protection respiratoire
- Protection des mains
- Protection des pieds
- Vêtements de protection
- Harnais anti-chutes
- Entretien et vérification

➤ Dépasser la gêne occasionnée par les EPI : un réflexe à acquérir

SUIVI ET EVALUATION

Evaluation des acquis avec exercices pratiques

Remise d'une attestation de fin de formation

GESTES ET POSTURES (PREVENTION DES RISQUES)

ART R23171 du Code du Travail - Décret du 03/09/1992

L'employeur doit faire bénéficier les travailleurs dont l'activité comporte des manutentions manuelles d'une formation adéquate à la sécurité relative à l'exécution de ces opérations. Au cours de cette formation qui doit être essentiellement à caractère pratique, les travailleurs sont instruits sur les gestes et postures à adopter pour réaliser en sécurité les manutentions manuelles.

PUBLIC

Toute personne amenée à manipuler des charges, ou faire des gestes répétitifs.

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française

Absence de contre-indication au port des charges.

OBJECTIFS

Accroître la sécurité du travail dans l'entreprise.

Former le personnel aux risques encourus dans l'exercice de leur profession.

Application des techniques en gestes et postures afin de diminuer les risques dorsolombaires et d'atténuer la fatigue.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

1 livret / stagiaire

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

Durée : De 3.5 à 7 heures * durée déterminée dans le devis / la convention

SUIVI ET EVALUATION

Evaluation des acquis avec exercices pratiques

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 10

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	47/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

PARTIE THEORIQUE

- ✓ Présentation et objectifs
- ✓ Réglementation
- ✓ Les accidents du travail
- ✓ Anatomie physiologique
- ✓ Hygiène de vie
 - Le squelette
 - La musculature
 - La colonne vertébrale
 - La vertèbre
- ✓ Présentation des gestes
- ✓ Adaptation aux postes de travail
- ✓ Principes fondamentaux
- ✓ Manipulation pratique/signes anormaux
- ✓ Statistiques
- ✓ Répartition des accidents du travail
- ✓ Moyens de préventions
- ✓ Facteurs aggravants
- ✓ Hygiène de vie
- ✓ Étude des mécanismes de déclenchement des lésions dues à de mauvaises postures

PRINCIPE ERGONOMIQUE

- ✓ Conception des lieux de travail
- ✓ Comportement au poste de travail

PARTIE PRATIQUE

- ✓ Étude de recherche
 - Notions de risques
 - Protection individuelle
- ✓ Principes de sécurité physique et d'économie d'efforts
- ✓ Manipulation et exercices pratiques sur le site et poste de travail :
 - Relever, porter, poser

EVALUATION DES ACQUIS

SECURITE & HYGIENE ALIMENTAIRE HACCP

Formation
théorique
possible à
distance

Enregistrement de dispensateur de formation à l'hygiène alimentaire auprès de la DRAFF de Corse n° 940055432014

Les formations en sécurité alimentaire ne sont pas de complaisance, elles découlent d'une obligation légale, d'un devoir de résultat, elles représentent un placement qualitatif à court terme de l'image du professionnel, Il en va de la sécurité du consommateur.

PUBLIC

Cette formation s'adresse à toutes les personnes voulant mettre en place les règles d'hygiène et de sécurité, ainsi que la méthode HACCP dans leur établissement ou la faire appliquer. Tout manipulateur de denrées alimentaires est également concerné par la formation HACCP en fonction de son secteur d'activité : Cuisine collective, Industrie agro-alimentaire, Artisans métiers de bouche (boucher, boulanger, poissonnier, charcutier ...) Négociant, Transporteur, Coopérative agricole...

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française

OBJECTIFS

- Identifier les grands principes de la réglementation
- **Comprendre l'importance d'une méthode HACCP et pouvoir la mettre en pratique.**
- Analyser les risques (physiques, chimiques et biologiques)
- Utiliser le Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène (GBPH), organiser la production et le stockage des aliments, mettre en place les mesures de prévention nécessaires.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo - Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques - Mises en situation réelles

Remise d'un livret pédagogique

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Durée : De 2 à 3 jours * durée déterminée dans le devis / la convention

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

SUIVI ET ÉVALUATION en partenariat avec TAC FORMATION

Evaluation des acquis avec exercices pratiques

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 8

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	49/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

Référentiel de capacités :

Identifier les grands principes de la réglementation
Analyser les risques liés à une insuffisance d'hygiène
Mettre en œuvre les principes de l'hygiène

Référentiel de formation, savoirs associés :

1. Aliments et risques pour le consommateur :

Introduction des notions de danger et de risque.

1.1. Les dangers microbiens.

1.2. Les autres dangers potentiels

2. Les fondamentaux de la réglementation communautaire et nationale :

2.1. Notions de déclaration, agrément, dérogation à l'obligation d'agrément

2.2. L'hygiène des denrées alimentaires (réglementation communautaire en vigueur)

2.3. L'arrêté en vigueur relatif aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce de détail

2.4. Les contrôles officiels

3. Le plan de maîtrise sanitaire :

3.1. Les BPH

3.2. Les principes de l'HACCP

3.3. Les mesures de vérification (autocontrôles et enregistrements)

3.4. Le GBPH du secteur d'activité spécifié

Préparation à l'habilitation Mécanique

Niveau MO

PUBLIC

Personnel travaillant à proximité de dispositifs mécaniques ou thermodynamiques.

PRÉ-REQUIS

Maîtrise orale et écrite de la langue française

OBJECTIFS

Identifier les risques mécaniques et thermodynamiques ; maîtriser et appliquer les mesures de prévention.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Supports vidéo - Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

1 livret / stagiaire

PLANNING

Horaires: 08H30-12H00 / 13H00-16H30

Durée: 1 jour (7 heures)

SUIVI ET EVALUATION

Le formateur effectue une évaluation des connaissances et acquis à la fin de la formation :

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 8

- ✓ NOTIONS ELEMENTAIRES
- ✓ ROLES ET COMPORTEMENT DU TRAVAILLEUR
- ✓ RISQUES CONVENTIONNELS
- ✓ CONDUITE A TENIRE EN CAS D'ACCIDENT

Préparation à l'habilitation électrique en basse tension du personnel **non-électricien**/électricien

**Formation
théorique
possible à
distance**

PUBLIC

Personnels électriciens chargés d'assurer des opérations d'entretien et de dépannage
ou des travaux sur des installations électriques basse tension.

Personnels non-électriciens appelés à exercer leur activité à proximité d'installations électriques
sous tension

OBJECTIFS

Formation au risque électrique.

Mettre en œuvre les procédures permettant d'effectuer, en toute sécurité, des opérations d'ordre électrique en basse tension.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo / Vidéoprojecteur

Exercices théoriques en salle.

Application pratique sur site.

Test d'évaluation des acquis

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Durée : à définir selon les symboles visés

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

SUIVI ET EVALUATION

Le formateur effectue une évaluation des connaissances et acquis à la fin de la formation :

Test théorique : QCM - Test pratique : Mise en situation.

Remise d'une attestation de fin de formation

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 8

- ✓ TEXTES RÉGLEMENTAIRES ET NORMATIFS
- ✓ FORMATION AU RISQUE ÉLECTRIQUE
- ✓ LES MESURES DE PROTECTION CONTRE LES CHOCS ÉLECTRIQUES
- ✓ CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCIDENT OU D'ACCIDENT D'ORIGINE ÉLECTRIQUE
- ✓ LA PUBLICATION NF C 18-530 L
- ✓ LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET COLLECTIVE
- ✓ L'APPAREILLAGE ÉLECTRIQUE EN BASSE TENSION

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	52/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Formation Initiale ou **MAC (Maintien et Actualisation des Compétences)**

PUBLIC

Toute personne de l'entreprise

Les sauveteurs secouristes du travail de l'entreprise

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française

Etre titulaire d'un certificat SST

OBJECTIFS

Former les salariés à évaluer les éléments d'une situation d'accident du travail et leur permettre de réagir.

Former les salariés à l'utilisation du défibrillateur.

Obtenir un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Maintien des connaissances nécessaires à la prévention des risques de votre établissement et des gestes de secours destinés à préserver l'intégrité physique d'une victime en attente du relais des secours.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo - Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques avec matériel spécifique et mises en situation

Cours conforme au programme de l'INRS

1 livret / stagiaire

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Durée : 2 jours (14 heures)

1 jour (7 heures)

Horaires : 08H30-12H00 ; 13H00-16H30

SUIVI ET EVALUATION

Evaluation certificative des compétences SST conforme au document de référence SST INRS.

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation

Un certificat SST sera délivré au candidat ayant participé activement à l'ensemble de la formation et ayant satisfait à l'évaluation certificative des compétences SST (Validité de 2 ans).

Nombre Minimum De Stagiaires : 4

Nombre Maximum De Stagiaires : 10

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v2	Date d'application 17/07/2020	53/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

Conduite à tenir en cas d'accident

PROTEGER, EXAMINER, FAIRE ALERTER, SECOURIR

PROTEGER A PREVENIR

EXAMINER RAPIDEMENT LA VICTIME POUR FAIRE L'ALERTE

DE ALERTER A INFORMER

SECOURIR

Face à une situation d'accident, le sauveteur-secouriste du travail doit être capable d'effectuer l'action appropriée à l'état de la victime.

- ✓ La victime saigne abondamment :
- ✓ La victime s'étouffe :
- ✓ La victime répond, elle se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux :
- ✓ La victime présente des brûlures provoquées par :
- ✓ La victime parle mais ne peut effectuer certains mouvements :
- ✓ La victime répond, présente des plaies :
- ✓ La victime ne répond pas, elle respire :
- ✓ La victime ne répond pas, elle ne respire pas :

SECURITE INCENDIE EVACUATION

PUBLIC

Personnel de l'entreprise

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française

OBJECTIFS

Permettre à toute personne de prendre conscience des risques d'incendie ou d'explosion et d'appliquer correctement les consignes de sécurité

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo - Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques - Mises en situation - Démonstrations

1 livret / stagiaire

PLANNING

Durée : 1 jour (7 heures)

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

SUIVI ET EVALUATION

Exercice d'extinction des feux simulés.

Exercice d'évacuation

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation

Nombre Minimum De Stagiaires : 2

Nombre Maximum De Stagiaires : 10

PARTIE TECHNIQUE :

- La combustion et ses phénomènes
- Le triangle de feu
- Les classes de feu
- Les agents extincteurs (eau mousse poudre CO2)
 - Les extincteurs portatifs
 - Mode de fonctionnement
- Les causes des feux
 - Des explosions
 - De propagation
- Les mesures de prévention
- L'organisation de la sécurité
- Modalités de l'alarme
- L'alerte
- L'intervention
- La mise en sécurité du personnel
- Les interventions
- Le rôle de l'équipe d'incendie
- Le code du travail et les principes généraux de prévention (art L230) ;
- Le nouveau décret du 5 novembre 2001 portant sur la création d'un document relatif à l'évaluation des risques ;

PARTIE PRATIQUE :

- Exercices d'utilisation des extincteurs
- Mise en application avec test de contrôle des techniques d'évacuation

SECURITE ROUTIERE

Formation
possible à
distance

PUBLIC

Toute personne concernée par la conduite de véhicules légers ou lourds dans son entreprise

OBJECTIFS

Identifier les risques routiers et en prendre conscience

Modifier son comportement au volant

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

PLANNING

Durée : 1 jour (7 heures)

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

EVALUATION & VALIDATION

Le formateur effectue une évaluation des connaissances et acquis à la fin de la formation :

Test théorique : QCM

Remise d'une attestation de fin de formation

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 10

- ✓ Données de sécurité routière
- ✓ Accidentologie
- ✓ Auto-évaluation des connaissances
- ✓ Données psycho-physiologiques
- ✓ Analyse de la situation d'infraction
- ✓ Analyse de l'accident
- ✓ Représentations substances psychoactives et/ou vitesse et conduite
- ✓ Conduite et alcool
- ✓ Synthèse et évaluation des stages
- ✓ L'appréciation des stagiaires et leur opinion sur la sécurité routière

FORMATION SECURITE EN HAUTEUR

Maîtriser les contraintes liées aux travaux en hauteur

PUBLIC

Encadrants (Employeurs, Cadres, Agents de maîtrise, Chef d'équipe)

PRÉ-REQUIS

Comprendre la langue française

Avoir au minimum 18 ans

OBJECTIFS

- ✓ Identifier et prévenir les risques liés au travail en hauteur
- ✓ Apporter des solutions techniques, organisationnelles et humaines dans le respect des principes généraux de prévention
- ✓ Maîtriser la réglementation et les obligations relatives au travail en hauteur

MOYENS PEDAGOGIQUES

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques, Mises en situations, Jeux de rôles

1 livret / stagiaire

EPI

Les participants seront équipés de leurs E.P.I. spécifiques, de chaussures adaptées, de casques et gants et de vêtements de pluie.

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

Durée : 1 jour (7 heures)

SUIVI ET EVALUATION

Le formateur effectue une évaluation des connaissances et acquis à la fin de la formation

Remise d'une attestation de fin de formation

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 8

- ✓ Réaliser la prévention des risques professionnels dans le cadre du travail en hauteur
- ✓ Mener une campagne de prévention des chutes de hauteur
- ✓ Assurer la vérification et l'utilisation des équipements de sécurité avec professionnalisme

Formation pour Conduite en sécurité des chariots élévateurs de chantier équipés de treuil de levage & élingage

PUBLIC

Toutes personnes susceptibles de manipuler des chariots de chantier équipés d'un treuil de levage.

Toutes personnes appelées à utiliser des élingues et des accessoires de levage pour des opérations d'élingage prédéfinies.

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques pour la conduite en sécurité des Chariots élévateurs tout terrain avec treuil de levage en vue de la délivrance d'une autorisation de conduite.

Être capable de pratiquer les différentes techniques d'élingage courant dans le respect des règles de sécurité.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques

EPI

Les candidats devront être équipés de Casque, Chaussures de sécurité, Gants, Baudrier et de vêtements de pluie (si nécessaire).

PLANNING

Horaires : 08H30-12H30 / 13H30-16H30

Durée : 1 jour (7 heures)

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 8

TREUIL DE LEVAGE THEORIE

- 1) LA RÉGLEMENTATION :
- 2) LA SÉCURITÉ:
- 3) LES RISQUES SUR LE CHANTIER, LEURS CONSÉQUENCES :
- 4) TECHNOLOGIE :

PRATIQUE

- 1) PRÉSENTATION DES ENGINS :
- 2) MANIPULATION

ELINGAGE THEORIE

- ✓ Rôles et responsabilités de l'élingueur
- ✓ Les types d'élingues, avantage et inconvénients, accessoires
- ✓ Les règles d'élingage (angles, tables, facteurs de modes, appréciation des charges, choix et mise en place des élingues, ...)
- ✓ La manutention : levage, déplacement, dépose
- ✓ La sécurité et les gestes de commandement
- ✓ Le suivi : entretien, stockage et contrôle des élingues

PRATIQUE

- ✓ Description des élingues et des accessoires
- ✓ Exercices d'élingage de pièces
- ✓ Transport et dépose
- ✓ Commandement du grutier
- ✓ Élingages particuliers
- ✓ Contrôle des élingues

EVALUATION THÉORIQUE ET/OU PRATIQUE

FORMATION VERIFICATION DES EPI CONTRE LES CHUTES DE HAUTEUR

PUBLIC

Personnes devant acquérir la compétence nécessaire pour effectuer la vérification des Équipements de Protection Individuelle (EPI) contre les chutes de hauteur, pour le compte de leur établissement (périodicité à minima annuelle).

Personnes devant effectuer le contrôle de leur lot d'EPI personnel avant utilisation.

PRÉ-REQUIS

Avoir la connaissance de l'utilisation des EPI concernés par les vérifications

Comprendre la langue française, savoir lire et écrire, être capable de comprendre les prescriptions techniques et de sécurité

Avoir au minimum 18 ans

OBJECTIFS

A la fin de la formation, le stagiaire doit être capable de vérifier, dans le cadre des prescriptions du fabricant, les EPI protégeant des chutes de hauteur conformément aux règles de l'Art, de préconiser les mesures rendues nécessaires par l'état des EPI, et de consigner les résultats dans le registre de sécurité.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Exercices Pratiques, Mises en situations, Jeux de rôles

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

Durée : 1 jour (7 heures)

SUIVI ET EVALUATION

Le formateur effectue une évaluation des connaissances et acquis à la fin de la formation :

Test théorique : QCM - Test pratique : Mise en situation.

Remise d'une attestation de fin de formation

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 8

- ✓ *RAPPEL DE NOTIONS RÉGLEMENTAIRES :*
- ✓ *RÈGLEMENTATION ET NORMES SPÉCIFIQUES AUX EPI :*
- ✓ *ENTRETIEN ET VÉRIFICATION :*
- ✓ *MISE EN APPLICATION DE LA MÉTHODOLOGIE DE VÉRIFICATION (SUR LES EPI FOURNIS) :*
- ✓ *RENSEIGNEMENT D'UN RAPPORT DE VÉRIFICATION INTERNE*

Tertiaire & Bureautique

EXCEL Niveau 1 / Niveau 2

Formation
possible à
distance

PUBLIC

Toute personne souhaitant maîtriser les bases d'Excel.

Toute personne souhaitant exploiter les fonctionnalités avancées d'Excel.

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base de l'utilisation de l'environnement Windows.

Bonnes connaissances des fonctionnalités de base d'Excel ou connaissances équivalentes à celles apportées par le stage "Excel, niveau 1"

OBJECTIFS

- Connaître et personnaliser l'interface de travail
- Utiliser les fonctions de saisie, copie et déplacement dans les cellules d'un classeur
- Ajouter des formules utilisant l'adressage d'autres cellules
- Mettre en forme les cellules d'un tableau, le partager et l'imprimer
- Utiliser des fonctions Excel basiques
- Mettre en page, présenter, trier et analyser des données
- Créer des formules de calcul évoluées
- Mettre en relation des données issues de plusieurs sources
- Analyser des données avec les Tableaux et Graphiques Croisés Dynamiques
- Réaliser des simulations interactives
- Créer des graphiques avancés
- Mettre en œuvre des macro-commandes pour automatiser certaines tâches

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie active basée sur des échanges, des cas pratiques, des exercices d'entraînement et une évaluation des acquis tout au long de la formation.

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

PLANNING

Durée : 3 jours (21 heures) / 3 jours (21 heures)

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

EVALUATION

Exercices pratiques

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 6

ASA FORMATION Catalogue de Formations	CATALOGUE	v3	Date d'application 17/07/2020	62/69
--	-----------	----	----------------------------------	-------

Prendre en main l'interface de travail

- Travaux pratiques : *Créer et enregistrer un classeur.*

Créer et présenter un tableau

- Travaux pratiques : *Concevoir des tableaux de calculs.*

Maîtriser les formules

- Travaux pratiques : *Exploiter les outils de calcul.*

Paramétrer l'impression

- Travaux pratiques : *Définir les options de mise en page pour présenter le classeur à l'impression.*

Gérer les onglets et les classeurs

- Travaux pratiques : *Travailler avec plusieurs onglets ou classeurs.*

Créer une liste de données

- Travaux pratiques : *Gérer des listes de données.*

Exploiter et analyser des données

- Travaux pratiques : *Calculer les informations significatives de listes de données.*

Créer des graphiques

- Travaux pratiques : *Créer des graphiques.*

Maîtriser les calculs : formules et fonctions

- Travaux pratiques : *Utiliser des fonctions dans des tableaux.*

Manier les outils d'aide à la décision

- Travaux pratiques : *Mettre en œuvre des simulations à plusieurs variables.*

Se connecter à des données externes

- Travaux pratiques : *Utiliser des données externes et un modèle de données.*

Analyser des données et créer des Tableaux Croisés Dynamiques

- Travaux pratiques : *Analyser des données sur plusieurs axes avec les TCD.*

Construire des graphiques

- Travaux pratiques : *Créer des graphiques élaborés.*

Maîtriser les outils de contrôle, de partage et de protection

- Travaux pratiques : *Réaliser un formulaire interactif. Utiliser un classeur partagé.*

Utiliser les macro-commandes

- Travaux pratiques : *Mettre en œuvre des macros.*

WORD INITIATION / PERFECTIONNEMENT

Formation
possible à
distance

PUBLIC

Toute personne souhaitant maîtriser les bases de Word.
Toute personne souhaitant se perfectionner sur le logiciel

PRÉ-REQUIS

Connaissances de base de l'utilisation de l'environnement Windows.

OBJECTIFS

- Maîtriser et personnaliser l'interface de travail
- Utiliser les modes d'affichage et outils d'apprentissage
- Concevoir et mettre en forme un document simple
- Enregistrer, imprimer et partager un document
- Créer et insérer un tableau
- Ajouter un impact visuel au document (icônes, SVG, SmartArt, ...)
- Travailler en mode partagé
- Maîtriser les fonctions avancées sur l'outil de traitement de texte Word
- Gérer les longs documents et les outils permettant d'automatiser la forme de vos documents
- Appréhender les outils propres au publipostage

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pédagogie active basée sur des échanges, des travaux pratiques et une évaluation tout au long de la formation.

PLANNING

Durée : 3 jours (21 heures) / 1 jour (7 heures)

Horaires : 08H30-12H00 / 13H00-16H30

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

EVALUATION

Exercices pratiques

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 8

- ✓ Module 1 - Généralités
- ✓ Module 2 - La gestion des documents
- ✓ Module 3 - Création et mise en forme d'un premier document
- ✓ Module 4 - Les tableaux simples
- ✓ Module 5 - Les mises en forme
- ✓ Module 6 - Les modèles
- ✓ Créer des modèles de documents et des formulaires
- ✓ Créer des documents structurés
- ✓ Concevoir des documents élaborés
- ✓ Effectuer un publipostage

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE SOCIALE

Formation
possible à
distance

OBJECTIFS

- Comprendre la logique générale de la comptabilité, maîtriser le vocabulaire et les mécanismes comptables
- Connaître les documents comptables
- Situer une opération comptable : de son enregistrement à son incidence sur le bilan.
- Utiliser le plan comptable général pour enregistrer des écritures.
- Comptabiliser des opérations simples.
- Comprendre les règles indispensables en paie afin de mieux dialoguer avec un service paie et de prévenir les risques.

PUBLIC

Chefs d'entreprise, direction, secrétaire

OUTILS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Paper Board, Vidéo projecteur
- Ordinateurs, Démonstrations, exercices pratiques..
- Réalisation de cas de synthèse

PLANNING

Durée : 3 jours (21H00)

Horaires : 8H30-12H30 / 13H30-16H30

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

EVALUATION

Exercices pratiques

PARTIE 1 : L'ESSENTIEL DE LA COMPTABILITE (1.5 jours)

- Acquérir la compréhension des objectifs de la comptabilité
- Découvrir le bilan
- Le compte de résultat
- Utiliser le plan comptable et comptabiliser des écritures
- Système d'enregistrement des opérations comptables
- Utiliser les supports des opérations comptables : application sur un cas complet

PARTIE 2 : LA PAIE ET SES ANNEXES (1.5 jours)

- Connaître le cadre légal des règles de paie
- Fiabiliser le calcul des charges sociales
- Contrôler l'application des règles légales des cas de paie particuliers
- Valider la qualité du processus paie
- Les questions de mutuelle, de prévoyance et de retraite

LOI ALUR

Formation continue des professionnels de l'immobilier

Formation
possible à
distance

PUBLIC

- o Agent immobilier, Négociateur, Directeur d'établissement, Commerciaux, Mandataires
- o Toutes personnes chargées de développer, prospecter ou accompagner des clients dans le cadre de la gestion ou la vente d'un bien immobilier

OBJECTIFS

- o Faire le point sur les évolutions juridiques de la profession
- o Appréhender la notion de code de déontologie pour les professionnels de l'immobilier
- o Maîtriser le changement en matière de paysage commercial, structurel et technique

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo

Vidéoprojecteur

Apports théoriques et pratiques

Echanges d'expérience

PLANNING

Durée : 1 jour (07 heures)

Horaires : 08H30-12H30 / 13H30-16H30

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

EVALUATION

Evaluation théorique basée sur un QCM

- 1) la réforme de la transaction immobilière par la Loi ALUR, ses suites, et les nouveaux contours de l'obligation d'information
- 2) l'exercice délicat de l'obligation de conseil face à la complexité de la règle d'urbanisme et à la spécificité du droit des biens en Corse
- 3) L'évolution juridique sur le marché de l'immobilier
- 4) Les nouveaux statuts de la location vide ou meublée
- 5) La transaction immobilière
- 6) La déontologie des professionnels de l'immobilier (2h)

Formation
possible à
distance

YIELD MANAGEMENT (REVENUE MANAGEMENT)

PUBLIC

Revenue / Yield manager, Managers, Directeur

PRE-REQUIS

Occuper des fonctions d'encadrement

Comprendre la langue française

OBJECTIFS

- Intégrer les principes de base du Revenue Management
- Découvrir ou redécouvrir les informations nécessaires à la mise en place d'une politique tarifaire efficace dans votre établissement
- Se préparer à bâtir un plan d'actions
- Ajuster votre politique tarifaire 2020
- Contrôler les connaissances acquises

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

MOYENS PEDAGOGIQUES

Salle de cours

Supports vidéo - Vidéoprojecteur

Exercices / Etudes de cas

Conseils

PLANNING

Durée : 2 jours (14 heures)

Horaires : 08H30-12H00 ; 13H00-16H30

SUIVI ET EVALUATION

Evaluation des acquis avec exercices pratiques

VALIDATION

Remise d'une attestation de fin de formation

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 6

- Introduction avec audit d'auto-évaluation
- Le yield management / revenue management
- Les facteurs analytiques et stratégiques à prendre en compte
- Outils à mettre en place
- Optimisation des prix
- Conseils et récapitulatif

FORMATION A LA LANGUE ANGLAISE

Formation
possible à
distance

OBJECTIFS

Maîtriser les fondamentaux de la langue anglaise à l'écrit comme à l'oral.

- Acquérir le vocabulaire de la vie courante.
- Communiquer en anglais dans un cadre professionnel (rédaction de documents, conversations téléphoniques, présentations commerciales, discuter avec ses collaborateurs.).
- Être à l'aise à l'écrit et à l'oral.

Une formation individualisée avec votre formateur ou en petit groupe vous permet de communiquer davantage en anglais et donc de progresser de façon beaucoup plus rapide.

PUBLIC

Toute personne souhaitant améliorer son niveau en anglais, et ainsi pouvoir communiquer dans cette langue.

MESURES COVID-19

Le candidat devra être muni de masque, de gants, de gel hydroalcoolique et d'un stylo personnel.

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Le formateur alterne apports théoriques, apports pratiques et mises en situation pour que vous gagniez en fluidité et soyez à l'aise en toutes circonstances

Exercices pratiques

Mise en situation, jeux de rôle...

Salle de cours

PLANNING

Horaires : 08H30-12H30 / 13H30-16H30

Durée : 5 jours (35 heures)

EVALUATION

Exercices pratiques

Nombre Minimum De Stagiaires : 1

Nombre Maximum De Stagiaires : 6

Pour chaque formation en anglais, nous élaborons avec votre formateur un programme sur mesure qui tient compte de votre niveau initial et de vos objectifs.

- Grammaire : Reprise des bases et des concepts fondamentaux selon votre niveau, apprentissage des tournures idiomatiques.
- Vocabulaire : Travail d'enrichissement du vocabulaire en fonction de vos besoins et de votre secteur d'activité professionnelle.
- Travail d'expression orale pour améliorer la fluidité de la langue
- Apprentissage des automatismes de la langue anglaise afin de faciliter les échanges avec des interlocuteurs étrangers.
- Compréhension orale et expression écrite
Travail de mise en situation < interviews > et jeux de rôles avec le formateur.